

Montpellier le 4 avril 2019

Madame la Rectrice,

Les enseignants du collectif inter-lycées, Montpellier et environs souhaitent vous **faire** part de leurs préoccupations au sujet de la réforme des lycées et de la loi « pour une école de la confiance ».

Qu'est-ce qui nous contrarie, Mme, dans cette réforme ?

Tout. Les contenus, les moyens et l'esprit même de la réforme sont en contradiction avec des principes d'égalité et de liberté.

La liberté ?

- Elle va être bafouée par l'article 1 de la loi, qui limite dangereusement notre droit à la parole, en renforçant notre « devoir d'exemplarité ».
- Elle l'est déjà par l'interdiction officieuse et honteuse **faite** aux parents et aux enseignants de se rencontrer, de communiquer face aux problèmes que pose cette réforme.
- Elle l'est dans la manière dont cette réforme est imposée : au pas de charge, sans concertation. La question n'est pas : qui a été consulté ? mais qui a été écouté, entendu ? Il semble que le Ministre soit sourd aux enseignants, aux syndicats, aux commissions spécialisées, aux fédérations de parents d'élèves. En revanche, la communication est excellente avec les éditeurs des manuels qui ont pu disposer des programmes avant nous.
- Elle l'est sous couvert d'autonomie des élèves, dont le destin social risque de devenir encore plus puissant. Les « bonnes familles » pourront en effet tirer leur épingle du jeu, en maîtrisant ses règles non dites. Pour les autres, ce sera le parcours du combattant, via parcoursup et sa logique de sélection non avouée.

L'égalité ?

- Elle est remplacée par l'autonomie des établissements et le concept ô combien dangereux d'équité, qui remplace celui d'égalité. Sous prétexte d'être au plus près des besoins des élèves, vous donnez moins à ceux qui ont déjà moins. Prenons l'exemple de notre académie : comment expliquez-vous la disparité des moyens attribués aux établissements ?

Pourquoi par exemple le Lycée Clémenceau voit-il ses moyens diminuer de manière aussi drastique ? Pourquoi le Lycée Champollion a-t-il finalement récupéré un volant d'heures ? Pourquoi certains établissements, comme Monnet ou bien Saint-Clément de Rivière n'ont-ils eu aucune réduction de leur dotation horaire ? Pourquoi cette répartition des moyens n'est-elle pas transparente ?

Qu'est-ce qui vous donne le droit de disposer ainsi du quotidien d'élèves et d'enseignants qui se verront, en fonction de leur établissement, soit tassés à 36 dans une classe, soit dans le luxe des demi-groupes encore épargnés par la réforme et la réduction des moyens qui l'accompagne ?

- Qu'est-il arrivé à ce beau métier, Mme la rectrice ? Il a subi, nous disons bien, **subi** des réformes, chaque gouvernement dégradant un peu plus une situation déjà difficile.
- On nous annonce des évolutions, des adaptations, une modernisation ? Nous constatons des dégradations, des régressions et des soustractions, dans le budget, mais aussi dans les programmes.
- Chaque réforme de l'Éducation nationale réussit, en France, un tour de force : non pas celui de résoudre tous les problèmes, comme elle l'annonce, non. Chacune parvient à être pire que la précédente. Et la réforme des lycées est à ce titre particulièrement réussie. En termes de communication notamment, elle obtient même un prix spécial.
- Pour tout le reste, elle mérite un blâme pour :
 - rupture de l'égalité entre les élèves : leurs parcours, leur bac, leur accès au supérieur, tout est inégalitaire ;
 - baisse de qualité de l'enseignement ;
 - incompatibilité pour les enseignants entre la mission confiée et les heures attribuées pour la mener à bien ;
 - rupture de parcours des élèves de seconde qui, par le changement de programme en cours de scolarité, se verront privés de notions telles que :
 - la leçon d'éducation sexuelle en SVT
 - la littérature d'idées des XIX^e et du XX^e siècles
 - altération de l'esprit d'indépendance et de laïcité qui doit régner dans l'école avec, liste non exhaustive :
 - la suppression de l'étude du travail, de l'inconscient et du bonheur en philosophie, au profit de l'idée de Dieu !
 - la suppression de l'étude des textes des Lumières en lycée professionnel, remplacés par « Dire et écrire son métier »

Quelle est donc notre revendication ?

Nous souhaitons :

- empêcher la libéralisation de l'éducation scolaire, la destruction de l'école publique dont un des principes fondamentaux est l'égalité.
- rendre l'école respectueuse des élèves et des adultes qui les accompagnent.
- mettre fin à « l'éducation » par la destruction de la confiance en soi, par le stress et la compétition.

Nous demandons donc le retrait de la loi sur l'école de la confiance et de la réforme du lycée.

Nous demandons que nous soit confiée à nous, enseignants et parents, la construction d'une réforme qui soit dans l'intérêt des élèves.

Car nous voulons une école au service de tous, indépendante des intérêts financiers. C'est pourquoi nous vous informons que des Assises de l'Éducation nationale se tiendront à Montpellier le 28 avril pour préparer une proposition construite par les personnels de terrain et compétents, de vrais pédagogues et non des technocrates qui ont des chiffres à la place des yeux et du cœur.

Informations à donner à l'oral/distribuer sur place

Vendredi 5 avril : réunion avec les parents à l'université d'économie - Richter– Amphi C003

Samedi 6 avril : cérémonie d'Enterrement de l'EN – place de la Comédie – RV sous les fesses des Grâces à 16 heures où le prêtre officiera.

Mardi 9 avril : AG inter-établissements

Dimanche 28 avril : **Assises de l'Éducation nationale**

Mercredi 1^{er} mai : journée de réflexion, d'analyse, d'échanges et de propositions : construire une société plus juste pour nous et nos enfants.

Ensemble pour un mai 2019 !